



Cahier des charges

Réalisation de la carte touristique des Fermes-auberges du Massif des Vosges

Client

**ALSACE DESTINATION TOURISME (ADT), pour le compte du collectif
Massif des Vosges**

Objet de la consultation

Réalisation de la carte touristique des Fermes-auberges du Massif des Vosges

Date limite de réception des offres
Le 26 janvier 2022

Contexte

Le Massif des Vosges constitue un véritable poumon vert naturel au sein d'une région densément peuplée. Il offre de nombreuses possibilités d'évasion pour la journée ou pour plusieurs jours.

La richesse du terroir, la qualité des productions locales et une très grande tradition culinaire permettent au Massif des Vosges de proposer des mets succulents élaborés selon des recettes séculaires. Les fermes-auberges constituent depuis près de 150 ans le pivot de ces traditions marcaires en combinant l'accueil touristique et l'agriculture de montagne.

Les fermes-auberges tiennent aussi un rôle important dans l'entretien des paysages, le maintien de la présence humaine et de l'activité agricole en montagne et dynamisent le tourisme et l'économie du Massif des Vosges.

Petit retour, par l'histoire

Avec la création du Club Vosgien en 1872 et les premiers sentiers de randonnée, la mise en service d'une liaison entre Munster et le col de la Schlucht en 1907, on vit, malgré l'accès souvent difficile des marcairies par d'étroits chemins muletiers, les premiers visiteurs et clients des fermiers-aubergistes. Ces ouvriers-paysans prirent l'habitude de servir des boissons et autres produits de la ferme (fromage, lard, etc...). Avec l'industrialisation, l'exode rural et la destruction des marcairies durant les deux guerres mondiales, les fermes-auberges se sont retrouvées en petit nombre. Puis, un nouvel essor s'est produit avec la démocratisation de l'automobile et l'amélioration des conditions d'accès mais aussi le retour à la nature et à l'authenticité. C'est la naissance du tourisme vert : le nombre de randonneurs et de clients a augmenté régulièrement et les fermes-auberges se sont développées, agrandies et modernisées.

L'Association Des Fermes-Auberges du Haut-Rhin

L'Association des Fermes-Auberges du Haut-Rhin est une association à but non lucratif qui a été créée en 1971 à l'initiative des fermiers-aubergistes eux-mêmes, notamment par un petit noyau issu du Massif du Petit Ballon, sous l'impulsion de la Chambre d'Agriculture.

Le but de l'association est d'organiser le développement des fermes-auberges haut-rhinoises de façon cohérente et selon des critères de qualité spécifiques.

Pour cela elle s'est dotée d'un règlement intérieur et d'une charte de qualité qu'elle a peaufinée au fil des ans et de l'évolution des attentes des consommateurs.

Les objectifs :

- ✓ Renforcer l'utilisation des produits fermiers et spécialités locales dans l'offre de restauration,
- ✓ Initier de nouvelles collaborations entre les producteurs locaux et fermiers-aubergistes,
- ✓ Répondre aux attentes de la clientèle,
- ✓ Faire face à la crise de confiance alimentaire.

Bien que disposant d'une charte de qualité spécifique, l'Association travaille aujourd'hui à fédérer l'ensemble des fermes-auberges du Massif des Vosges, en mobilisant ses partenaires des départements du Bas-Rhin et des Vosges et en les sensibilisant aux bienfaits de la coopération.

Actuellement, il y a 58 fermes-auberges réparties sur le Massif des Vosges (43 dans le Haut-Rhin, 9 dans le Bas-Rhin et 6 dans les Vosges qui suivent la charte « Bienvenue à la ferme »), le réseau étant animé côté vosgien par la Chambre d'Agriculture des Vosges et côté bas-rhinois par le relais des Gites de France du Bas-Rhin.

Le grand nombre de fermiers-aubergistes présents sur le territoire est une réelle spécificité du Massif des Vosges : on ne retrouve cela nulle part ailleurs en France voire même en Europe. Les fermes-auberges contribuent donc à l'attractivité du territoire et au caractère « vivant et accueillant » de notre Massif.

En 2018, les fermes-auberges du Massif des Vosges ont bénéficié du soutien financier du Fonds National pour l'Aménagement et le Développement du Territoire pour réaliser les trois études suivantes :

- ✓ Energies renouvelables
- ✓ Approvisionnement en eau
- ✓ Ferme-auberge du futur

Ces trois études ont toutes été présentées en 2019 et des préconisations ont été formulées. Parmi ces préconisations, un programme de promotion et de communication autour des fermes-auberges est proposé dans le cadre de la nouvelle stratégie touristique du Massif des Vosges 2020-2022.

Alsace Destination Tourisme a pour mission de réaliser les actions de promotion touristique autour des fermes-auberges du Massif des Vosges dans le cadre de la stratégie touristique précisée ci-dessous.

La nouvelle stratégie touristique du Massif des Vosges

Depuis l'engagement structuré des partenaires de la stratégie touristique du Massif des Vosges et formalisé dans le cadre du Contrat de Destination « Massif des Vosges » 2015-2019, le Massif confirme sa position de véritable destination touristique, susceptible même de constituer le creuset d'un nouveau modèle économique de tourisme durable en montagne.

Pour que la destination « Massif des Vosges » reste attractive et concurrentielle, les partenaires ont souhaité maintenir et encourager la dynamique pour la période 2020-2022, dans un esprit d'amélioration continue et dans le cadre d'une stratégie touristique actualisée. Les actions déployées pour la mise en œuvre de la stratégie touristique s'organisent autour de trois axes stratégiques : les clientèles, les filières et la communication.

Les **objectifs de la stratégie touristique actualisée** sont :

- d'accroître la notoriété du Massif des Vosges, en tant que destination touristique nationale et internationale d'excellence et rendre son image plus visible au travers notamment de sa marque et de son positionnement de destination « Tourisme durable » ;
- d'accroître l'attractivité touristique « quatre saisons » de la montagne dans le sens d'un développement plus durable et plus intégré ;
- de favoriser la création et le maintien de l'emploi localement, en portant une attention particulière à l'emploi saisonnier et à la pluriactivité ;
- d'accroître les retombées économiques sur tous les territoires du massif, en développant, parallèlement à la clientèle d'excursionnistes, une clientèle de séjour.

Montagne buissonnière

Le collectif du Massif des Vosges a retenu une nouvelle signature qui marque une véritable singularité : **Massif des Vosges - Montagne buissonnière**.

Voici donc le pari de la singularité qui répond aux nouvelles attentes des touristes et des visiteurs : Massif des Vosges, montagne buissonnière évoque une destination authentique, sans chichi, où l'on profite de tous les plaisirs simples. Loin du faste, loin des offres formatées, le Massif des Vosges invite à un tourisme familial, de proximité, pour tous et pour tous les budgets.

La promesse : dans un quotidien au rythme effréné, les visiteurs trouvent lors de leur séjour dans le Massif des Vosges une parenthèse douce au contact de la nature, le bonheur de prendre le temps, le plaisir de partager ces moments avec les siens, **la joie de retrouver son âme d'enfant quand les choses simples ont la capacité de nous émerveiller**. Ces expériences en deviennent exceptionnelles. Cette nouvelle signature vient colorer, spécifier et adapter une offre existante ou nouvelle.

La charte éditoriale Massif des Vosges – Montagne Buissonnière (jointe au présent cahier des charges) présente le nouveau positionnement du Massif des Vosges et détermine les règles de création des contenus de la destination en guidant la production des contenus sans brider la créativité.

La charte graphique du logotype ainsi qu'un guide de prise en main sont également joints au présent cahier des charges.

Trois cibles de clientèles grand public sont clairement identifiées :

1/ Les familles

Zones géographiques : France (Grand Est, Île-de-France, Hauts-de-France, Bourgogne-Franche-Comté), Belgique, Allemagne, Pays Bas

Revenus : Moyens à supérieurs

Centres d'intérêt : Détente

Activités : Loisirs et culture 4 saisons (baignade, balades, visites, ski, raquettes, randonnée)

2 / Les séniors actifs

Zone géographique : France (Grand Est, Île-de-France, Hauts-de-France, Bourgogne-Franche-Comté), Belgique, Allemagne, Pays Bas

Revenus : CSP+

Centres d'intérêt : Détente et bien-être

Activités : Balades, randonnées, visites, gastronomie/ fermes-auberges, découverte des produits locaux et spa

3 / Les populations urbaines

Le nouveau positionnement a également pour objectif de donner un nouvel éclairage à la destination. Les populations urbaines redécouvrent le Massif des Vosges tout proche de chez eux. Ils pensent bien le connaître mais ne soupçonnent pas tout son potentiel.

Objet de la consultation - Contenu de la mission

Contexte et objectifs

En 2015, à la demande des fermiers-aubergistes du Haut-Rhin, un partenariat a été établi entre l'association des Fermes-Auberges du Haut-Rhin et le Parc naturel régional des Ballons des Vosges (PNRBV) : l'objectif était de relooker le set de table existant et d'en avoir une version en format plié pour diffusion aux clients des fermes-auberges, aux Offices de Tourisme, etc.

Le fond de carte utilisé était celui du PNRBV, retravaillé pour les fermiers-aubergistes avec la mise en avant de la localisation des fermes-auberges et des services d'hébergement, quand celui-ci était proposé. Ce document intitulé « Fermes-auberges de Haute-Alsace... à la carte » est joint au présent cahier des charges.

Il s'agit aujourd'hui de réaliser une carte touristique quadrilingue s'inspirant de ce document en l'élargissant à l'intégralité des fermes-auberges du Massif des Vosges (67-68-88), en évoquant la démarche « Quiétude Attitude », et en reprenant la nouvelle charte éditoriale du Massif des Vosges Montagne buissonnière.

Prestations – Livrables - Calendrier

Livrable : création d'une carte touristique des Fermes-Auberges du Massif des Vosges / livraison impérative : 1^{ère} quinzaine de mai 2022

- Mise en page - prépresse :

Aspect carte au recto / infos pratiques au verso sous forme de cartouches spécifiques.

Détails techniques à prendre en compte :

- Charte graphique : création et mise en page selon la charte graphique « Massif des Vosges – Montagne buissonnière »

- Fond de carte / Echelle : le fond de carte Massif des Vosges sera transmis par nos soins et devra être retravaillé pour mettre en avant le Massif des Vosges à minima du Donon à Giromagny et du Val d'Ajol à Sélestat pour couvrir l'intégralité des fermes-auberges (avec un encart pour situer celle de Drachenbronn près de Wissembourg). Des tests devront être réalisés pour garantir une bonne lisibilité du document et des éléments attendus. Le fond de carte détaillé dépassera les frontières administratives des départements 67, 68, 88 et 90 pour avoir une vision d'une partie du Massif des Vosges dans son ensemble. Il prendra en compte la représentation des espaces boisés, agglomérations, vignobles, massifs, cols, cours d'eau, plans d'eau... et des infrastructures de transport : autoroutes, routes départementales, réseaux ferrés, gares TER, aéroports, ... Les points d'intérêts suivants devront également figurer sur le fond de carte : sites touristiques majeurs du Massif des Vosges (culturels, naturels, parcs de loisirs, jardins remarquables...), points de baignade, offices de tourisme, maisons et points d'accueil des Parcs naturels régionaux, grands itinéraires de randonnée pédestre et VTT, et bornes de recharge pour VAE (Powerstation Bosch). Ces éléments apparaîtront sous forme de pictogrammes. Certains éléments pourront apparaître avec un effet estompé pour une meilleure lisibilité.

- La liste des fermes-auberges sera transmises par nos soins. Il s'agira de toutes les faire figurer sur la carte et d'indiquer celles proposant des hébergements, du bivouac, ainsi que des points de recharge Bosch-VAE (sous forme de pictogrammes). Une attention particulière sera donnée au bon positionnement des fermes-auberges (emplacement exact de l'établissement et non la commune).
- Mise en avant des logos suivants : Massif des Vosges, Fermes-Auberges du Haut-Rhin, Bienvenue à la ferme, FEDER et FNADT.
- Mise en avant des réseaux Fermes-Auberges du Haut-Rhin et Bienvenue à la ferme ainsi que leurs sites internet.
- Mention des sites Internet : encart très visuel présentant le site Internet Massif des Vosges et ses versions en langues étrangères
- Légende : la traduction des éléments en quadrilingue (français, allemand, anglais et néerlandais) sera à prévoir par vos soins.
- Au verso : prévoir un cartouche spécifique pour les thématiques suivantes qui permettent de relater le métier de fermier-aubergiste dans son ensemble, à savoir :
 - ✓ Agriculteur de montagne avec l'entretien de la ferme, des paysages, des pâturages à l'année et la prise en compte des contraintes de montagne (altitude, relief, météo) et celles liées à la biodiversité,
 - ✓ Elevage continu avec préoccupation pour le bien-être animal (bovins, ovins, caprins, basse-cour, etc),
 - ✓ Economie de montagne (contribution au maintien de l'emploi et de l'activité économique en montagne),
 - ✓ Producteur et transformateur avec prise en compte du circuit court (l'animal du pré à l'assiette, produit valorisé sur place) et du maillage entre les fermiers-aubergistes et les producteurs locaux,
 - ✓ Aubergiste (préparation culinaire, accueil de la clientèle et service, ambiance chaleureuse de la salle et du partage) et parfois hébergeur.
 - ✓ Respectez la nature - Quiétude attitude
 - ✓ Partenariat VAE - Bosch

Chacun disposera d'un descriptif quadrilingue et de visuels. L'agence sélectionnée devra s'inspirer des textes existants sur nos différents supports (site Internet, guides, flyers, etc) pour rédiger de nouveaux textes selon la charte éditoriale « Montagne Buissonnière » transmise. Les traductions en allemand, anglais et néerlandais seront également à prévoir par vos soins.

- Visuels : les illustrations des pages intérieures à base de photos numériques seront fournies par nos soins.

- Première de couverture :
Titre du document : à proposer par l'agence (traductions en allemand, anglais et néerlandais à fournir également).
Visuels : Utilisation des photos disponibles dans notre outil KEEPEEK. 3 propositions de couverture avec photos seront à remettre pour le choix final.
Logo à faire figurer : Massif des Vosges. Les logos seront fournis par nos soins.

- Dernière de couverture :
Mise en avant des sites Internet Massif des Vosges, Fermes-auberges du Haut-Rhin et Bienvenue à la ferme.
Logos : Fournis par nos soins (Massif des Vosges, Fermes-auberges 68, Bienvenue à la ferme, FEDER, FNADT).
Crédits : Dates de création, Mention de l'agence de communication.

- Impression :
 - Impression quadri recto/verso sur papier PEFC

 - Caractéristiques techniques : format à suggérer par l'agence en fonction de la lisibilité de la carte
Pliage portefeuille de l'intérieur vers l'extérieur

 - Tirage : Le document sera imprimé à 30 000 ex., nous indiquer le prix pour les 10 000 ex. supplémentaires

 - Grammage : à suggérer par vos soins. S'agissant d'une carte dépliant, il conviendra de proposer un grammage suffisant pour une utilisation répétée

 - Conditionnement : sous film dans des caisses carton solides (poids total de chaque carton maximum 10-11 kg) et cartons pleins pour éviter l'effondrement par entassement + pose d'étiquettes avec identification du contenu.
Palettes perdues mi-lourdes filmées.
Copie des documents au format PDF HD et BD en version PC, avec adresses internet + mails actifs pour téléchargement depuis le site internet.
Fichiers numériques sources (Xpress, Illustrator, Photoshop, InDesign...) en version PC.

- Suivi commercial :
Des rencontres préparatoires, de suivi et de finalisation sont à prévoir. Le candidat devra proposer un calendrier prévisionnel en fonction de l'impératif de livraison fixé à la première quinzaine de mai 2022.

A noter que la création de ce document doit s'inscrire dans la charte éditoriale du Massif des Vosges – Montagne buissonnière.

Éléments attendus en réponse à la consultation

- Présentation de l'agence et de l'équipe mobilisée. Les candidats pourront faire appel à des sous-traitants pour réaliser certaines missions (rédactionnel, impression, etc).
- Références et expérience sur des travaux analogues.
- Pistes de concept pour la carte.
- Devis détaillé par livrable attendu, supports et fonctions (HT et TTC).
Corrections d'auteur comprises. Tous droits cédés sur la création.
Franco 1 point de livraison : ADT Colmar
- Délais de réalisation et calendrier d'intervention.

Echéancier

Date limite de dépôts des offres : 26 janvier 2022

Lancement du projet : février 2022

Livraison : 1^{ère} quinzaine de mai 2022

Facturation avant le 1^{er} décembre 2022 pour un paiement impératif avant le 31 décembre 2022.

Jugement des candidatures et des offres

Jugement des candidatures

Lors de l'examen des candidatures, seront éliminés les candidats et leurs éventuels sous-traitants n'ayant pas fourni l'ensemble des documents demandés.

Les candidats et leurs éventuels sous-traitants ayant produit l'ensemble des pièces demandées et présentant les garanties professionnelles suffisantes verront leur offre examinée.

Les candidats et leurs éventuels sous-traitants non retenus seront informés du rejet de leur candidature.

Jugement des offres

L'analyse des offres sera réalisée en fonction des critères hiérarchisés et pondérés comme suit :

- Délais de réalisation, proposition tarifée en adéquation avec le cahier des charges (40%)
- Prix (40%)
- Références (20%)

Modalités de règlement

Présentation des factures

Toutes les factures seront établies au nom de :

Alsace Destination Tourisme

Siège social - Contact : Emilie BILGER

1 rue Camille SCHLUMBERGER

68000 COLMAR

Les factures afférentes aux paiements doivent comporter l'ensemble des mentions légales et réglementaires suivantes :

- le nom et l'adresse du créancier,
- le montant hors TVA des prestations et le montant de la TVA,
- le montant total des prestations exécutées,
- le détail des prestations et la référence aux fermes-auberges dans le Massif des Vosges,
- la date d'établissement de la facture,
- la référence du devis.

Règlement du prestataire

Le prestataire pourra être réglé par virement : 20 % à la commande, 30 % à la validation intermédiaire et 50 % après la réalisation des prestations de services et des fournitures dans un délai de 30 jours fin de mois à compter de l'émission de la facture.

Pour de plus amples informations et pour transmission des pièces annexes :

Alsace Destination Tourisme

Siège social - Contact : Emilie BILGER

emilie.bilger@adt.alsace

Annexes – [en téléchargement ici](#)

- Lien vers les flyers « Une ferme, une randonnée » existants : <https://www.parc-ballons-vosges.fr/cat-publication/une-ferme-une-randonnee/>
- Fond de carte Massif des Vosges à retravailler
- Document « Fermes-auberges de Haute-Alsace... à la carte »
- Carte touristique Massif des Vosges Activités hivernales
- Charte éditoriale Massif des Vosges
- Charte graphique du logotype Massif des Vosges et guide de prise en main
- Liste des fermes-auberges concernées par la création du document
- Liste des Powerstations Bosch